

## MAIRIE de ROLLEVILLE

Tél: 02 35 55 80 93 Courriel : [mairie@rolleville.net](mailto:mairie@rolleville.net)

### Règlement de la location de la salle polyvalente

Adresse de la location : rue abbé Maze, 76 133 Rolleville

#### Réservation de la salle

Auprès du secrétariat de la maire de Rolleville

La réservation est effective, lorsque les pièces suivantes ont été reçues en mairie :

- 1 chèque à l'ordre du « Trésor public » du montant prévu pour la location , daté du jour de la réservation et signé.
- 1 chèque à l'ordre du « Trésor public » d'un montant de 400,00 € pour le dépôt de garantie, daté du jour de la réservation et signé.

**Ce chèque sera remis après l'état des lieux final de la salle et après règlement éventuel de la location de la vaisselle.**

- Une attestation d'assurance responsabilité civile pour fête familiale, garantissant les dommages dont le locataire est responsable à l'égard du propriétaire (commune de Rolleville) le temps de l'utilisation de la salle et concernant les dommages : matériel-incendie-dégâts des eaux ...

#### Remise des clés

Prendre contact avec Madame HERICY au 02 35 20 42 26 afin de fixer une date pour :

- La visite des locaux
- L'établissement d'un état des lieux (avant et après la location)
- La remise des clés
- La mise à disposition de la vaisselle (éventuellement)

#### Conditions d'utilisation de la salle

La salle polyvalente est louée à titre privé exclusivement **aux habitants de la commune** pour une capacité de **80 personnes**

La salle est également mise à **disposition des associations communales** pour leurs manifestations, sous la responsabilité de leur président.

### Tarifs de location des salles

½ journée pour la salle polyvalente ou le gymnase (vin d'honneur uniquement)	100 €
1 journée pour la salle polyvalente ou le gymnase (repas)	250 €
2 journées pour la salle polyvalente ou le gymnase (repas)	400 €
1 journée pour les 2 salles (salle polyvalente + gymnase)	400 €
2 journées pour les 2 salles (salle polyvalente + gymnase)	600 €

### Mise à disposition de la salle ou des 2 salles

	Début d'occupation de la salle	Fin d'occupation de la salle
½ journée	A partir de 8 h 00	A 20 h 00
1 journée	A partir de 8 h 00	Le lendemain 8 h 00
2 journées	Jour j - à 8 h 00	Jour j + 2 - à 8 h 00

### Tarifs de location de vaisselle

Couvert complet	1.30 €
Verres pour vin d'honneur	0.15 €

### Tarifs de remplacements des objets non rendus ou cassés

Couverts (fourchette, couteau ...)	1.30 €	Saladier	3.50 €
Assiette	4.60 €	Couvert complet manquant	4.60 €
Tasse à café	3.80 €	Divers	2.30 €
Verre	1.90 €		

### Conditions d'utilisation de la salle

L'ensemble des points suivants est à respecter

- Toute décoration des murs et plafonds nécessitant l'emploi de clous, vis, agrafes, punaises, colle .....est interdite. **Seule l'utilisation des supports installés est autorisée**
- Les jeux de ballons ou toute activité pouvant provoquer des dégradations sont interdits
- Les bruits tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la salle, ne doivent en aucun cas gêner le voisinage. Les portes et fenêtres doivent être fermées en permanence (régulation de la température par la VMC)
- Les espaces verts et parvis doivent être respectés et remis propres (ramassage des papiers, serpentins....)
- Après utilisation, tables et chaises doivent être remis en place
- Il est formellement interdit de monter sur les tables et chaises
- L'ensemble du matériel et des locaux (y compris les sanitaires) mis à disposition doit être remis en parfait état de propreté et rangé
- Il est formellement interdit de fumer dans les salles. Aucun mégot de cigarette ne doit être retrouvé sur le parvis
- Il est interdit de s'asseoir ou prendre appui sur les radiateurs électriques
- Les armoires réfrigérées doivent être vidées et nettoyées

### Conditions de restitution du chèque de caution

Le chèque de 400, 00 € de caution sera remis au locataire si :

- Il n'y a eu de nuisances sonores pour le voisinage
- Si l'état des lieux après la location est satisfaisant

En cas de dégradation(s), la tarification suivante sera appliquée :

Dalle de plafond	50 €		€
Radiateur décroché	50 €		€
Luminaire abimé	50 €		€